

## | FAITS MARQUANTS |

- Plus de 25 pour cent de la population réfugiée dans le monde vit en Afrique subsaharienne, région où le HCR vient également en aide à plus de 7,6 millions de déplacés internes. Globalement, l'Afrique subsaharienne accueille près d'un tiers des personnes qui relèvent de la compétence de l'Organisation de par le monde.

- Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile présents dans la région est passé de quelque 3,4 millions à la fin de l'année 2012 à 3,3 millions fin 2013. Les situations de déplacement les plus graves, provoquées par une violence extrême et des atteintes généralisées aux droits de l'homme, ont été observées dans les régions orientales de la République démocratique du Congo (RDC), en République centrafricaine (RCA) et au Soudan du Sud. À ces déplacements massifs de populations à l'intérieur des territoires nationaux sont venus s'ajouter d'importants afflux de réfugiés dans les pays limitrophes. L'Ouganda, en particulier, a reçu un grand nombre de nouveaux arrivants originaires de la RDC et du Soudan du Sud ; de même, le Tchad a été confronté à d'importants afflux en provenance de la RCA et du Soudan, tandis que le

Cameroun accueillait quantité de réfugiés centrafricains.

- Le nombre de déplacés internes dans la région opérationnelle de l'Afrique, qui correspond à l'Afrique subsaharienne, est passé de 7 millions à la fin de l'année 2012 à 7,6 millions fin 2013, des hausses très sensibles étant observées au Mali, en RCA, en RDC, au Soudan et au Soudan du Sud.

- Le HCR a continué à rechercher des solutions durables pour les réfugiés en Afrique, plus de 168 000 d'entre eux ayant été en mesure de regagner leur pays d'origine. Des mouvements de retour notables ont eu lieu dans la province de l'Équateur en RDC, au Soudan et en Côte d'Ivoire. Quelque 10 000 anciens réfugiés angolais ont reçu des passeports et des titres de séjour, ce qui leur a permis de rester dans leurs pays d'asile et de s'intégrer sur place.

- La mise en œuvre de solutions globales pour les réfugiés rwandais a progressé. En 2013, plus de 6 000 d'entre eux sont rentrés de leur plein gré au Rwanda. Au terme d'une réunion ministérielle regroupant les principaux pays d'asile et le Rwanda, organisée à

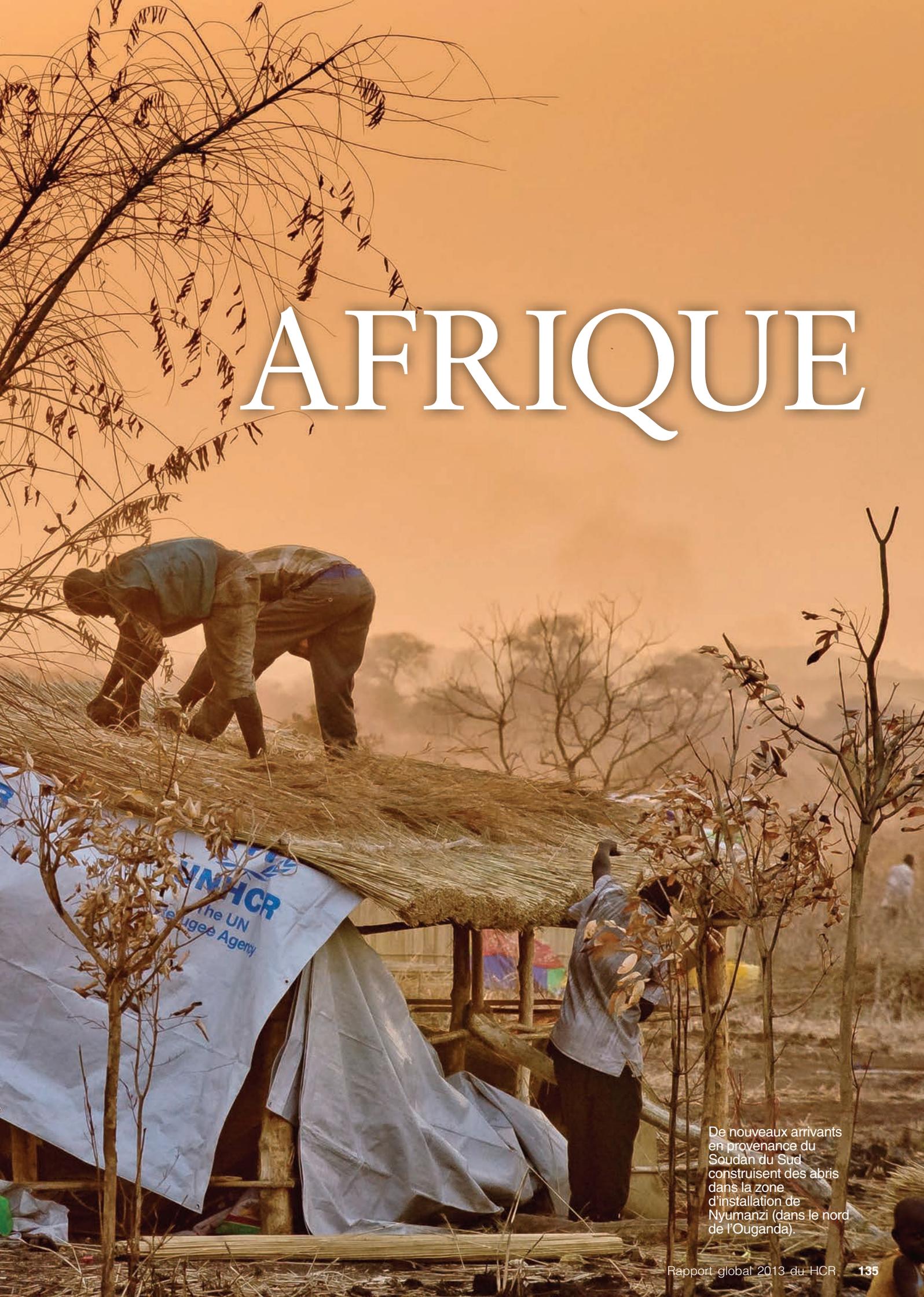
Pretoria en avril 2013, les participants sont parvenus à un accord sur une stratégie de cessation du statut de réfugié, adaptée à la situation dans chaque pays d'asile.

- De même, plus de 225 000 des quelque 300 000 (estimation) individus qui avaient fui la Côte d'Ivoire pour échapper aux violences post-électorales de 2010-2011 ont désormais regagné leur pays ; près de 20 000 d'entre eux sont rentrés en 2013. Dans le même temps, plus de 3 000 Libériens accueillis en Côte d'Ivoire, dont le statut de réfugié a pris fin en 2012, ont choisi de s'intégrer sur place ou demandé à être exemptés de la clause de cessation.

- L'autorité de l'État a été rétablie progressivement dans le nord du Mali après une flambée de violence en janvier 2013. Ces troubles avaient provoqué la fuite d'environ 284 000 déplacés internes et de quelque 169 000 réfugiés. Le HCR, en étroite coordination avec les Gouvernements du Mali et des pays d'asile (Algérie, Burkina Faso, Mauritanie et Niger), s'est mobilisé pour offrir une protection et une assistance vitales. À la fin de l'année, le retour et la réintégration des réfugiés maliens avaient commencé.



# AFRIQUE



De nouveaux arrivants en provenance du Soudan du Sud construisent des abris dans la zone d'installation de Nyumanzi (dans le nord de l'Ouganda).

## | Environnement opérationnel |

En général, les réfugiés trouvent sécurité et protection dans près de 50 pays du continent couverts par les bureaux du HCR, mais il y a des régions où les efforts visant à préserver le régime de protection international sont gravement entravés. En 2013, des réfugiés et des demandeurs d'asile ont été tués lors d'assassinats ciblés ou renvoyés contre leur gré dans leur pays d'origine. De nouvelles situations d'urgence, de grande ampleur, se sont produites en RCA, en RDC et au Soudan du Sud, alors que des millions de personnes déplacées par des crises antérieures demeuraient tributaires de la protection et de l'aide essentielle du HCR. La violence qui s'est déchaînée au Soudan du Sud a déraciné des centaines de milliers de personnes mais le pays a également offert l'hospitalité à quelque 230 000 réfugiés, pour la plupart des Soudanais vivant dans les États de l'Unité et du Haut-Nil, deux des secteurs les plus touchés par la violence. En dépit de ces défis, le HCR s'est efforcé de remplir son mandat fondamental de protection et d'assistance à l'égard des réfugiés, tout en venant en aide aux déplacés internes dans le cadre du dispositif interorganisations.

La crise politique qui a éclaté en RCA en 2013 a dégénéré, débouchant sur une situation d'anarchie généralisée, accompagnée de terribles violences intercommunautaires et ethnico-religieuses. Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et des dizaines de milliers d'autres ont franchi la frontière, fuyant au Cameroun, au Congo, en RDC et au Tchad. Consolidant sa capacité dans les pays limitrophes pour répondre à l'afflux de réfugiés, l'Organisation a dû dans le même temps renforcer sa présence en RCA pour appuyer l'équipe humanitaire dans le pays ; au sein de cette équipe, elle a assumé son rôle de coordination des modules de la protection, des abris d'urgence/articles non alimentaires et de la coordination des camps et gestion des camps (CCCM). En décembre, la situation en RCA a été déclarée situation d'urgence de niveau 3, nécessitant la mobilisation de l'ensemble du système.

L'insécurité qui régnait dans les trois États septentrionaux du Nigéria a conduit le Gouvernement à déclarer l'état d'urgence.

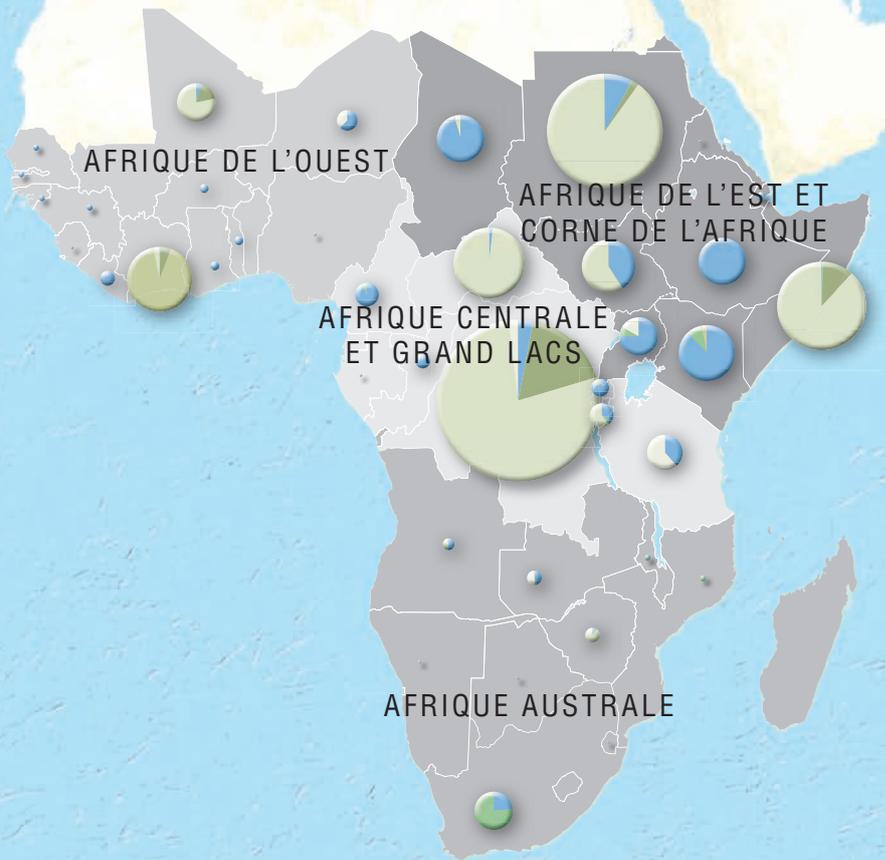
Des milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du territoire et une dizaine de milliers d'autres se sont enfuies au Niger, pays qui accueillait déjà quelque 50 000 réfugiés maliens. Au Mali, la situation politique s'est stabilisée à l'issue des élections présidentielles et législatives du deuxième semestre 2013. Si la sécurité est restée précaire dans certains secteurs du nord du pays, quelques groupes de déplacés internes et un petit nombre de réfugiés sont rentrés dans leur région d'origine.

## | Réalisations et impact |

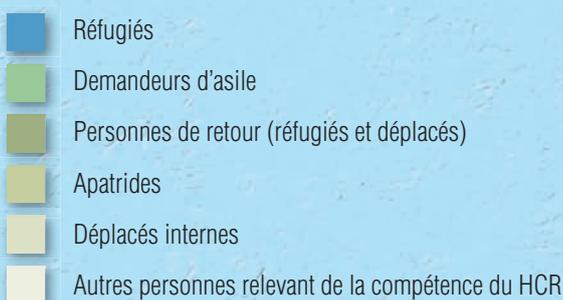
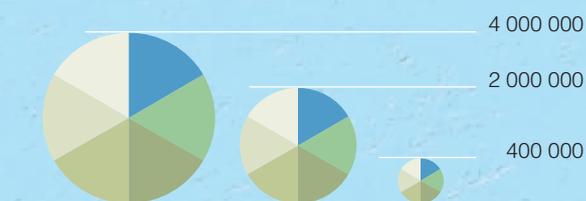
Le HCR reste déterminé à mettre un terme au plus grand nombre possible de situations prolongées sans pour autant compromettre la protection des populations concernées. En République-Unie de Tanzanie, en particulier, des efforts sont déployés pour finaliser la naturalisation des 165 000 anciens réfugiés burundais vivant dans le pays, ainsi que des 1 300 réfugiés somaliens d'ethnie bantoue résidant dans la zone d'installation de Chogo. Au Mali, 80 réfugiés libériens ont reçu un passeport national qui leur permettra de s'intégrer sur place.

Au cours de l'année, 19 400 réfugiés ivoiriens sont également rentrés dans leur pays avec l'assistance du HCR. Au total, compte tenu de ces retours, 225 000 des 300 000 Ivoiriens qui s'étaient réfugiés à l'étranger ont regagné leur pays d'origine. Quelque 57 000 réfugiés accueillis au Congo sont rentrés en RDC en 2013. De fait, la plupart des réfugiés originaires de la RDC accueillis au Congo ont été rapatriés. Quelques progrès timides ont également été observés dans la situation des réfugiés maliens, avec plus de 14 000 retours spontanés en 2013. Cependant, quelque 150 000 réfugiés maliens vivent toujours au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger, où ils attendent que les conditions soient propices à leur retour.

Le HCR pense clore le chapitre des réfugiés libériens en Afrique de l'Ouest lorsque des passeports nationaux auront été délivrés aux individus encore exilés qui ont opté pour l'intégration sur place. Au Bénin, les autorités ont entrepris de délivrer des permis de séjour de longue durée aux réfugiés – principalement togolais – accueillis dans le pays.



### Taille des populations



En 2011, le Gouvernement de la Zambie s'est engagé à offrir un titre de séjour de longue durée à 10 000 anciens réfugiés angolais. En décembre 2013, plus de 5 500 anciens réfugiés angolais résidant dans les zones d'installation de Meheba et Mayukwayukwa avaient vu leur intégration sur place approuvée. Ceci a ouvert la voie à l'adoption d'un Cadre stratégique pour l'intégration sur place des anciens réfugiés demeurés en Zambie. Ce cadre intégrera trois composantes : octroi d'un autre statut juridique, programme de réinstallation intégré et plaidoyer pour le développement des zones touchées par la présence de réfugiés.

Le HCR a également renforcé l'autosuffisance de réfugiés en attente de solutions durables par des stratégies d'appui aux moyens de subsistance. En Érythrée, un programme de distribution d'allocations en espèces, complétées par une aide alimentaire en nature, a été lancé dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel.

La mise en œuvre de la politique du HCR en faveur des réfugiés urbains est restée prioritaire. Au Kenya, un jugement sans précédent rendu par la Haute Cour a confirmé que les réfugiés *prima facie* étaient libres de leurs mouvements et qu'ils avaient le droit de vivre en milieu urbain. Cette décision a été prononcée, en juillet, à l'issue d'une action qui contestait la légalité d'une directive gouvernementale ordonnant le transfert de tous les réfugiés des zones urbaines vers les camps de Dadaab et de Kakuma. Cette directive a eu des conséquences particulièrement négatives pour la protection et le bien-être des communautés de réfugiés résidant à Nairobi et dans d'autres villes du pays. En s'appuyant sur le droit national et international, la Haute Cour kényane a statué contre la directive et mis un terme à son application. Le HCR est intervenu en tant qu'expert indépendant (*amicus curiae*) dans cette affaire.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

Entre 2012 et 2013, le budget du HCR pour ses opérations en Afrique subsaharienne est resté stable, s'élevant environ à 1,97 milliard de dollars E.-U. En 2013, les dépenses ont atteint 972,1 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de quelque 11 millions par rapport à 2012. Dans la plupart des opérations, les besoins ont rapidement excédé les ressources, contraignant le HCR à puiser dans des fonds non affectés ou à affectation large pour poursuivre des activités destinées à sauver des vies.

Les situations d'urgence extrême ont reçu une grande partie des ressources disponibles en Afrique en 2013, alors que les programmes axés sur les solutions et les moyens de subsistance n'ont pu compter que sur environ 8 et 3 pour cent des fonds, respectivement. Le HCR souligne la nécessité de garantir des financements plus sûrs et plus spécifiques.

L'enregistrement et la délivrance de documents sont demeurés des moyens de protection essentiels au Burkina Faso, au Burundi, au Congo, en Éthiopie, au Mali, au Niger, en Ouganda, en RDC, au Rwanda et au Soudan du Sud. Le HCR s'est attaché en premier lieu à former les fonctionnaires et à apporter une expertise technique et un appui matériel pour faciliter l'enregistrement et la délivrance de papiers. Des cartes d'identité ont été distribuées au Congo, en Ouganda, en RDC, au Sénégal et en Sierra Leone. Quelque 80 pour cent des enfants nés dans le camp de Kakuma, au Kenya, ont été enregistrés à la naissance. En Zambie, le HCR et ses partenaires ont mené des campagnes itinérantes d'enregistrement des naissances.

Certains pays ont fait face à des afflux de réfugiés sur plusieurs fronts. Aussi bien le Tchad que l'Éthiopie, par exemple, accueillent des réfugiés originaires de Somalie, d'Érythrée et du Soudan du Sud. Les Érythréens réfugiés dans ces pays ont bénéficié de la politique du HCR qui vise à faire en sorte que les réfugiés soient autorisés à vivre dans des communautés d'accueil au lieu d'être confinés dans des camps. Pour les situations plus prolongées, l'Organisation étudie les moyens de passer du modèle de réponse d'urgence au modèle de renforcement de l'autosuffisance, comme elle l'a fait dans les camps de Dollo Ado et de Jijiga en Éthiopie.

Le HCR a également observé certains progrès dans la lutte contre l'apatridie dans la région. Par exemple, des Sud-Soudanais vivant au Soudan se sont vus remettre des passeports et des documents attestant leur nationalité, ce qui a réduit le risque d'apatridie pour cette population. En avril, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a adopté une résolution sur le droit à la nationalité, en vue de la rédaction d'un protocole de l'Union africaine sur le droit à la nationalité dans l'ensemble du continent. En octobre, la Côte d'Ivoire a ratifié à la fois la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

À Madagascar, le HCR a animé, en coopération avec les autorités, un atelier visant à élaborer un plan d'action pour remédier au sort des diverses populations qui risquent de devenir apatrides dans le pays. En outre, le Haut Commissariat a réalisé une enquête auprès d'individus apatrides

ou potentiellement apatrides au sein des communautés karana et comorienne afin d'évaluer le nombre de documents d'identité en leur possession et leur statut socio-économique.

Si le Gouvernement fédéral de Somalie contrôlait certaines zones de Mogadiscio, bon nombre d'autres secteurs de la capitale et du reste du pays restaient en proie à l'insécurité. L'attentat à la bombe perpétré contre le complexe des Nations Unies en juin, qui a coûté la vie à de nombreuses personnes, est malheureusement venu rappeler que des groupes armés continuent à menacer la sécurité dans la région. D'autre part, le débat sur les solutions durables qui pourraient être apportées au million de réfugiés somaliens exilés dans la région et au nombre équivalent de personnes déplacées à l'intérieur de la Somalie a été relancé.

L'Initiative globale du Haut Commissaire pour les réfugiés somaliens vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation des réfugiés somaliens. Elle est destinée à assurer l'accès à l'asile et à la protection juridique internationale pour les réfugiés somaliens, à améliorer l'autonomie et la capacité de résistance des réfugiés et des communautés qui les accueillent et à favoriser les conditions d'un retour dans la sécurité et la dignité. À l'occasion de la réunion d'un Groupe de haut niveau, organisée par le Haut Commissaire en novembre 2013, des rapatriés somaliens, des membres de la diaspora somalienne et des spécialistes des affaires politiques, humanitaires et culturelles ont étudié diverses solutions et établi un plan d'action pour les mois à venir.

Le HCR a porté assistance à près de 12 000 familles de déplacés internes qui ont regagné les régions de Bay et de Shabella en Somalie. Bien que plusieurs mouvements de retour spontanés aient été observés, les principes directeurs du HCR sur la protection des Somaliens fuyant Mogadiscio ainsi que la Somalie du centre et du sud, rédigés fin 2013, réaffirment leur droit à la protection internationale en raison de la violence qui continue de sévir dans leur pays.

Les mouvements migratoires mixtes auxquels est confrontée l'Afrique australe sont devenus de plus en plus complexes. Le Haut Commissariat a utilisé le forum de la Communauté de développement de l'Afrique australe en 2013 pour lancer ses propositions sur l'harmonisation des stratégies en matière

d'asile, d'immigration, de sécurité et de contrôle des frontières dans la région. Tout au long de l'année, le HCR s'est employé, en collaboration avec l'OIM, à sensibiliser les gouvernements à la nécessité de mettre en place des procédures bien définies pour identifier les demandeurs d'asile voyageant au sein de groupes mixtes, pour les séparer et pour leur assurer un traitement différencié.

## | Contraintes |

Même si les deux crises humanitaires de grande envergure qui ont éclaté à la fin de l'année 2013 en Afrique subsaharienne (RCA et Soudan du Sud) ont accru les responsabilités du HCR, le financement a été limité. La nécessité de mobiliser dans les plus brefs délais des moyens d'urgence pour répondre aux situations en RCA et au Soudan du Sud a contraint le HCR à réallouer des effectifs et des ressources financières destinés à des programmes existants.

La sécurité représente toujours un défi majeur pour les réfugiés, les déplacés internes, les communautés d'accueil, les partenaires et le personnel du HCR. L'insécurité qui régnait à Yida (Soudan du Sud), où étaient accueillis des réfugiés soudanais, ainsi que dans de vastes secteurs de la RCA, dans certaines régions de la Somalie, dans le nord du Mali, dans l'est et le sud de la RDC et dans le nord-est du Nigéria, a exposé les personnes relevant de la compétence du HCR et les travailleurs humanitaires à des risques inadmissibles.

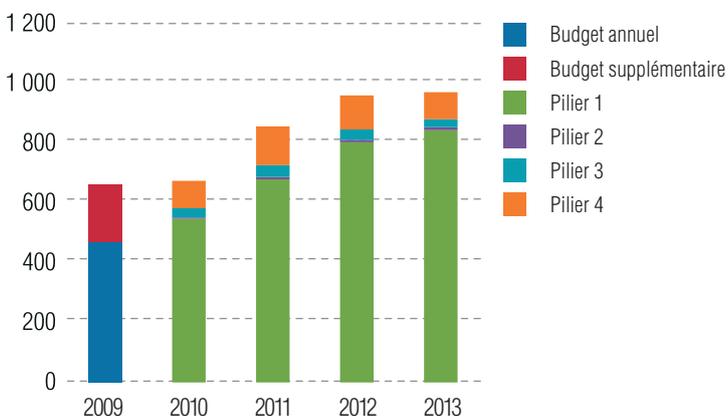
Le HCR a été touché non seulement par des contraintes humaines et financières, mais également par les déficits de financement qui ont obligé le PAM à réduire la taille de son panier alimentaire, parfois jusqu'à 50 pour cent. La quasi-totalité des opérations pour les réfugiés en Afrique en ont été affectées. La disponibilité des vivres est une question de vie ou de mort dans des pays comme l'Éthiopie, où les réfugiés du Soudan du Sud arrivent dans un état de santé déplorable, avec des indicateurs de malnutrition aiguë globale et sévère alarmants. On retrouve des conditions analogues chez les Centrafricains réfugiés au Cameroun.

Les problèmes dus aux pénuries alimentaires sont aggravés par les difficultés d'accès aux sites isolés où sont installés les réfugiés dans des pays comme l'Éthiopie et la RDC, le mauvais état des infrastructures, par exemple en Ouganda du Nord, et la rudesse du climat.

Les ressources du HCR ont également été grevées par ses efforts pour protéger les déplacés internes, un travail qui s'est avéré d'une importance cruciale. En RCA, par exemple, la présence du HCR a sauvé la vie à des personnes qui étaient piégées et qui attendaient littéralement de se faire massacrer. Cependant, l'Organisation ne peut prendre toutes les mesures nécessaires face à la violence déchaînée par des miliciens irréguliers, problème que seules des forces policières et militaires internationales peuvent traiter. ■

## DÉPENSES EN AFRIQUE | 2009-2013

Millions (dollars E.-U.)



## BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | dollars E.-U.

Opération		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS</b>						
Burundi	Budget	30 242 242	619 345	0	682 325	31 543 912
	Dépenses	21 964 059	528 278	0	416 635	22 908 972
Cameroun	Budget	22 800 657	782 931	0	0	23 583 588
	Dépenses	12 843 700	122 301	0	0	12 966 000
République centrafricaine	Budget	9 908 598	5 519 680	5 070 163	6 121 224	26 619 665
	Dépenses	6 645 811	89 570	0	4 870 840	11 606 221
République démocratique du Congo Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	84 295 442	1 763 709	24 572 564	85 995 703	196 627 418
	Dépenses	48 314 125	1 402 687	12 224 769	18 498 681	80 440 262
République du Congo	Budget	32 086 000	0	0	0	32 086 000
	Dépenses	14 687 582	0	0	0	14 687 582
Rwanda	Budget	44 648 867	0	2 344 429	0	46 993 296
	Dépenses	24 793 541	0	11 785	0	24 805 326
République-Unie de Tanzanie	Budget	15 863 715	0	23 793 323	0	39 657 039
	Dépenses	13 246 400	0	6 149 508	0	19 395 908
<b>Sous-total</b>	<b>Budget</b>	<b>239 845 521</b>	<b>8 685 665</b>	<b>55 780 480</b>	<b>92 799 251</b>	<b>397 110 918</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>142 495 217</b>	<b>2 142 835</b>	<b>18 386 063</b>	<b>23 786 156</b>	<b>186 810 271</b>
<b>AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE</b>						
Tchad	Budget	188 029 566	0	0	12 826 683	200 856 249
	Dépenses	87 376 854	0	0	2 279 475	89 656 329
Djibouti	Budget	26 238 538	0	0	0	26 238 538
	Dépenses	7 576 137	0	0	0	7 576 137
Érythrée	Budget	5 677 661	0	0	0	5 677 661
	Dépenses	4 138 818	0	0	0	4 138 818
Éthiopie	Budget	192 994 600	156 279	0	0	193 150 879
	Dépenses	105 749 131	54 642	0	0	105 803 773
Éthiopie - Bureau de liaison régional auprès de l'UA et de la CEA	Budget	1 516 514	0	0	0	1 516 514
	Dépenses	1 373 774	0	0	0	1 373 774
Kenya	Budget	251 377 167	110 000	0	100 000	251 587 167
	Dépenses	100 573 591	0	0	0	100 573 591
Kenya - Centre d'appui régional	Budget	10 386 107	0	0	0	10 386 107
	Dépenses	7 565 176	0	0	0	7 565 176
Somalie	Budget	9 031 162	0	0	46 278 097	55 309 260
	Dépenses	5 579 493	0	0	17 567 356	23 146 850
Soudan	Budget	70 712 283	3 809 253	0	42 208 158	116 729 694
	Dépenses	30 007 815	1 738 391	0	18 827 719	50 573 925
Soudan du Sud	Budget	169 565 003	9 318 672	10 466 802	30 802 269	220 152 746
	Dépenses	140 407 093	4 035 348	4 864 360	10 377 085	159 683 887
Ouganda	Budget	102 666 073	137 928	11 542 541	0	114 346 543
	Dépenses	39 304 959	30 502	0	0	39 335 461
Activités régionales	Budget	5 185 970	885 210	0	0	6 071 180
	Dépenses	467 114	0	0	0	467 114
<b>Sous-total</b>	<b>Budget</b>	<b>1 033 380 645</b>	<b>14 417 342</b>	<b>22 009 343</b>	<b>132 215 207</b>	<b>1 202 022 538</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>530 119 955</b>	<b>5 858 884</b>	<b>4 864 360</b>	<b>49 051 635</b>	<b>589 894 834</b>

<sup>1</sup> Coordonne les activités au Gabon et au Congo.

<i>Opération</i>		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>						
Burkina Faso	Budget	32 908 285	0	0	0	32 908 285
	Dépenses	24 169 051	0	0	0	24 169 051
Côte d'Ivoire	Budget	20 022 340	1 809 192	4 632 223	1 381 809	27 845 564
	Dépenses	11 525 928	1 185 138	2 082 935	823 984	15 617 985
Ghana	Budget	11 769 404	0	329 926	0	12 099 330
	Dépenses	6 766 510	0	58 555	0	6 825 065
Guinée	Budget	4 107 174	0	1 319 319	0	5 426 493
	Dépenses	3 292 988	0	956 201	0	4 249 189
Libéria	Budget	42 559 986	0	0	0	42 559 986
	Dépenses	22 365 145	0	0	0	22 365 145
Mali	Budget	5 210 614	0	0	27 000 194	32 210 807
	Dépenses	2 858 713	0	0	14 738 413	17 597 125
Niger	Budget	56 451 690	0	0	0	56 451 690
	Dépenses	30 655 972	0	0	0	30 655 972
Sénégal - Bureau régional <sup>1</sup>	Budget	72 199 088	582 224	230 000	1 635 937	74 647 249
	Dépenses	31 328 467	337 350	108 155	1 351 822	33 125 794
<b>Sous-total</b>	<b>Budget</b>	<b>245 228 581</b>	<b>2 391 416</b>	<b>6 511 468</b>	<b>30 017 940</b>	<b>284 149 405</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>132 962 774</b>	<b>1 522 489</b>	<b>3 205 846</b>	<b>16 914 218</b>	<b>154 605 327</b>
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>						
Angola	Budget	4 697 332	0	0	0	4 697 332
	Dépenses	3 580 250	0	0	0	3 580 250
Botswana	Budget	5 457 590	0	0	0	5 457 590
	Dépenses	3 394 882	0	0	0	3 394 882
Malawi	Budget	4 438 716	0	0	0	4 438 716
	Dépenses	2 730 366	0	0	0	2 730 366
Mozambique	Budget	4 583 332	445 457	0	0	5 028 790
	Dépenses	3 054 308	445 457	0	0	3 499 765
Namibie	Budget	3 752 034	0	0	0	3 752 034
	Dépenses	3 174 555	0	0	0	3 174 555
Afrique du Sud - Bureau régional	Budget	35 572 435	2 069 208	0	0	37 641 642
	Dépenses	10 748 974	354 818	0	0	11 103 792
Zambie	Budget	14 996 456	0	0	0	14 996 456
	Dépenses	8 009 418	0	0	0	8 009 418
Zimbabwe	Budget	5 261 268	371 226	0	1 826 904	7 459 399
	Dépenses	4 647 291	0	0	673 844	5 321 135
<b>Sous-total</b>	<b>Budget</b>	<b>78 759 162</b>	<b>2 885 892</b>	<b>0</b>	<b>1 826 904</b>	<b>83 471 958</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>39 340 045</b>	<b>800 275</b>	<b>0</b>	<b>673 844</b>	<b>40 814 164</b>
<b>Total Afrique</b>	<b>Budget</b>	<b>1 597 213 910</b>	<b>28 380 315</b>	<b>84 301 291</b>	<b>256 859 303</b>	<b>1 966 754 819</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>844 917 991</b>	<b>10 324 483</b>	<b>26 456 269</b>	<b>90 425 853</b>	<b>972 124 596</b>

<sup>1</sup> Inclut les activités au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Nigéria, en Sierra Leone et au Togo.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | dollars E.-U.

Donateur	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Comptes spéciaux CHP	Tous les piliers	Total
Afrique du Sud						26 148	26 148
Allemagne	23 736 835						23 736 835
Arabie saoudite				2 000 000			2 000 000
Autriche	1 021 711						1 021 711
Belgique	3 257 012		1 963 351	2 652 520			7 872 883
Botswana						13 288	13 288
Brésil	140 000						140 000
Canada	5 595 293					17 433 498	23 028 791
Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs	82 000						82 000
Danemark	21 769 619		914 178	2 744 265		6 784 321	32 212 383
Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies	410 880						410 880
Donateurs privés - Allemagne	339 213					3 411 346	3 750 559
Donateurs privés - Australie	1 618 682			5 907		101 160	1 725 750
Donateurs privés - Belgique	847						847
Donateurs privés - Canada	462 824					15 854	478 678
Donateurs privés - Chine (Hong Kong RAS)				761		1 977	2 737
Donateurs privés - Émirats arabes unis				200 000			200 000
Donateurs privés - Espagne	31 397					137 498	168 895
Donateurs privés - États-Unis d'Amérique	1 413 657					68 455	1 482 112
Donateurs privés - France						1 542	1 542
Donateurs privés - Italie	12 771			186 567		81 559	280 897
Donateurs privés - Japon	1 243 220					49 525	1 292 744
Donateurs privés - Pays-Bas	29 809 582					13 514	29 823 096
Donateurs privés - Portugal						109 008	109 008
Donateurs privés - Qatar						4 351 034	4 351 034
Donateurs privés - République de Corée						699 759	699 759
Donateurs privés - Royaume-Uni				60		13 262	13 322
Donateurs privés - Suède	40 518						40 518
Donateurs privés - Suisse	212 990					27 643	240 632
Espagne	1 765 286			156 787			1 922 073
États-Unis d'Amérique	29 145 788				1 800 000	283 520 000	314 465 788
Finlande						7 024 266	7 024 266
Fonds central d'intervention d'urgence	20 550 872			8 749 271	1 089 342		30 389 485
Fonds commun humanitaire pour la République démocratique du Congo				925 471			925 471
Fonds commun humanitaire pour la Somalie				410 000			410 000
Fonds commun humanitaire pour le Soudan	992 484			438 537	3 300 000		4 731 021
Fonds commun humanitaire pour le Soudan du Sud	2 492 998						2 492 998
Fonds des Nations Unies pour la population	386 134						386 134
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	88 300				180 859		269 159

<i>Donateur</i>	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Comptes spéciaux CHP	Tous les piliers	Total
Fonds du programme “Unis dans l’action”	4 510 484		407 781				4 918 265
France	2 655 335			392 213		323 415	3 370 963
Initiative conjointe PNUD/HCR pour des solutions transitoires	1 564 619						1 564 619
Irlande						1 308 901	1 308 901
Italie	1 484 566			1 863 153			3 347 719
Japon	82 808 121	160 000	2 698 959	22 878 108		12 871 287	121 416 475
Liechtenstein						107 991	107 991
Luxembourg	1 298 701					3 051 948	4 350 649
Namibie						88 399	88 399
Nigéria						63 735	63 735
Norvège	2 052 372						2 052 372
Organisation internationale pour les migrations	112 789						112 789
Pays-Bas	937 500						937 500
Programme alimentaire mondial des Nations Unies	202 030						202 030
Programme des Nations Unies pour le développement	332 524						332 524
Programme des Nations Unies sur le VIH et le sida	1 224 847	30 000		58 000			1 312 847
République de Corée	800 000						800 000
Royaume-Uni	52 470 742			9 443 179	806 452		62 720 373
Saint-Siège	10 000						10 000
Suède	2 591 068					17 083 795	19 674 864
Suisse	5 713 799	183 585		3 337 718		2 661 085	11 896 187
Union africaine	100 000			300 000			400 000
Union européenne	45 165 375	548 950		7 123 665	275 482		53 113 472
<b>Total</b>	<b>352 655 786</b>	<b>922 535</b>	<b>5 984 268</b>	<b>63 866 183</b>	<b>7 452 135</b>	<b>361 445 212</b>	<b>792 326 119</b>